

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

**FUMEL VALLÉE DU LOT**

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<b><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></b>  <b>Conseil Communautaire, Séance du : 08 avril 2026</b>	L'an Deux Mille Vingt-Six, le 08 avril à 09h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 31 mars 2026, s'est réuni en séance publique ordinaire A la salle des fêtes La Pergola à Monsempron-Libos sous la Présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET, Président.
--	---

**Membres titulaires présents :**

Mesdames, Messieurs :

AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,  
BEUVELOT Gérard, BORIE Daniel, BORIE Sébastien, BOUQUET Thierry,  
BROUILLET Jean- Jacques, CAPO-VIGIER Emmanuelle, CARRERE Nathalie, CAYSSILLÉ Didier,  
CONGÉ Marie-Yvonne, CORIOU Floriane, COSTES Marie, COSTES Jean-Louis,  
DARTIGOLLES Hélène, DELPY Jean-Luc, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Joël,  
LAGRÈZE Georges, LAPORTE Christian, LAPOUGE Maurice, LARIVIERE Yvette,  
LAURENT Nathalie , LE CORRE José, MAGNOL Éric, MALBEC Sébastien, MARSAND Michel ,  
MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, PINSOLLES Sophie, REGOURD Vanessa,  
REYNES Julien, ROSEMBAUM Marie-Claire, ROUBY Chantal, SÉGALA Jean-François,  
SEMIROT Marie-Hélène, STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, TIJDENS Nantko,  
VIGOUROUX Nadine.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :**

Monsieur RANGER Pierre.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :**

Néant.

**Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :**

Madame SICOT Maryse procuration à Monsieur COSTES Jean-Louis,  
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur BORIE Daniel,  
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Monsieur SÉGALA Jean-François  
Madame SOTTY Caroline procuration à Monsieur MARSAND Michel  
Monsieur BLOT Michel procuration à Monsieur JURQUET Bernard

Secrétaire de Séance : REYNES Julien	Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 44 Pouvoir(s) : 5 Votants : 49
---	--

**N°2026B33DGS : ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS(E)**

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BROUILLET élu Président, à l'élection des Vice-présidents.

**Élection du 1er Vice-Président**

## AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B33DGS-DE  
Reçu le 09/04/2026  
Publié le 09/04/2026

Monsieur Christian LAPORTE est candidat.

### Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.  
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Monsieur Christin LAPORTE : 45 voix**
- **Bulletins Blancs : 4**

**Monsieur Christian LAPORTE** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1<sup>er</sup> Vice-président, et a été immédiatement installé.

-----

### Élection du 2<sup>ème</sup> Vice-Président

Madame Marie-Lou TALET est candidate.

### Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.  
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Madame Marie-Lou TALET : 40 voix**
- **Bulletins Blancs : 09**

**Madame Marie-Lou TALET** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 2<sup>ème</sup> Vice-présidente, et a été immédiatement installée.

-----

### Élection du 3<sup>ème</sup> Vice-Président

Monsieur Lionel PAILLAS est candidat.

### Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.

## AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B33DGS-DE  
Reçu le 09/04/2026  
Publié le 09/04/2026

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	01
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Monsieur Lionel PAILLAS : 39 voix**
- **Bulletins Blancs : 9**

**Monsieur Lionel PAILLAS** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-président, et a été immédiatement installé.

-----

### Élection du 4<sup>ème</sup> Vice-Président

Madame Marie COSTES est candidate.

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.  
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	01
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	48
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Madame Marie COSTES : 36 voix**
- **Bulletins Blancs : 12**

**Madame Marie COSTES** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 4<sup>ème</sup> Vice-présidente, et a été immédiatement installée.

-----

### Élection du 5<sup>ème</sup> Vice-Président

Monsieur Jean-Pierre ARONDEL est candidat.

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote.  
Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	00
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

## AR Prefecture

047-200068930-20260408-2026B33DGS-DE  
Reçu le 09/04/2026  
Publié le 09/04/2026

- A obtenu :

- **Monsieur Jean-Pierre ARONDEL : 44 voix**
- **Bulletins Blancs : 5**

**Monsieur Jean-Pierre ARONDEL** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 5<sup>ème</sup> Vice-président, et a été immédiatement installé.

-----

### Élection du 6<sup>ème</sup> Vice-Président

Madame Sophie PINSOLLES est candidate.

Premier tour de scrutin

Chaque délégué, à l'appel de son nom, a mis dans l'urne prévue à cet effet son bulletin de vote. Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	49
A déduire : bulletins litigieux énumérés aux articles L 65 et L 66 du Code électoral	0
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	49
Majorité absolue	25

- A obtenu :

- **Madame Sophie PINSOLLES : 48 voix**
- **Bulletins Blancs : 01**

**Madame Sophie PINSOLLES** ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée 6<sup>ème</sup> Vice-présidente, et a été immédiatement installée.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme  
Fumel, le 08 avril 2026

La Secrétaire de séance,



**Julien REYNES**

*Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises*

Le Président,



**Jean-Jacques BROUILLET**

**Certifié exécutoire le : 09/04/2026**

**Reçu en Préfecture le : 09/04/2026**

**Publié ou Notifié le : 09/04/2026**

-----